

# Le Courrier du Canada

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada

QUEBEC, 21 Decembre 1878—No 235

### L'île Mystérieuse

TROISIÈME PARTIE.

#### "Le Secret de L'île."

Par JULES VERNE.

[SUITE.]

Cyrus Smith secoua la tête en homme qui n'attendait rien de bon du phénomène dont le développement était si subit. Il n'en visagait pas aussi légèrement que Pencroff les conséquences d'une éruption. Si les laves, par suite de l'orientation du cratère, ne menaçaient pas directement les parties boisées et cultivées de l'île, d'autres complications pouvaient se présenter. En effet, il n'est pas rare que les éruptions soient accompagnées de tremblements de terre, et une île de la nature de l'île. Lincoln, formée de matières si diverses, basaltes d'un côté granit de l'autre, laves au nord, sol meuble au midi, matières qui, par conséquent ne pouvaient être solidement liées entre elles, aurait couru le risque d'être désagrégée. Si donc l'épanchement des substances volcaniques ne constituait pas un danger très-sérieux, tout mouvement dans la charpente terrestre qui eût secoué l'île pouvait entraîner des conséquences extrêmement graves.

"Il me semble, dit Ayrton, qui s'était couché de manière à poser son oreille sur le sol, il me semble entendre des roulements sourds, comme ferait un chariot chargé de barres de fer."

Les colons écoutèrent avec une extrême attention et purent constater qu'Ayrton ne se trompait pas. Aux roulements se mêlaient parfois des mugissements souterrains qui formaient une sorte de "rinfordzando" et s'éteignaient peu à peu, comme si quelque brise violente eût passé dans les profondeurs du globe. Mais aucune détonation proprement dite ne se faisait encore entendre. On pouvait donc en conclure que les vapeurs et les fumées trouvaient un libre passage à travers la cheminée centrale, et que, la soupape étant assez large, aucune dislocation ne se produisait, aucune explosion ne serait à craindre.

"Ah ça ! dit alors Pencroff, est-ce que nous n'allons pas retourner au travail ? Que le mont Franklin fume, braille, gémit, vomisse feu et flammes tant qu'il lui plaira, ce n'est pas une raison pour ne rien faire ! Allons, Ayrton, Nab, Harbert, monsieur Cyrus, monsieur Spilett, il faut aujourd'hui que tout le monde mette la main à la besogne ! Nous allons ajuster les précintes, et une douzaine de bras ne seront pas de trop. Avant deux mois, je veux que notre nouveau Bonaventure—car nous lui consacrerons ce nom, n'est-il pas vrai ?—flotte sur les eaux du Port-Vallot ! Donc, pas une heure à perdre !

Tous les colons, dont les bras étaient réclamés par Pencroff, descendirent au chantier de construction et procédèrent à la pose des précintes, épais bordages qui forment la ceinture d'un bâtiment et lient solidement entre eux les couples de sa carcasse. C'était là une grosse et pénible besogne, à laquelle tous durent prendre part.

On travailla donc assidûment pendant toute la journée du 3 janvier, sans se préoccuper du volcan, qu'on ne pouvait apercevoir, d'ailleurs, de la grève de Granite-house. Mais, une ou deux fois, de grandes ombres, volant le soleil, qui décrivait son arc diurne sur un ciel extrêmement pur, indiquèrent qu'un épais nuage de fumée passait entre son disque et l'île. Le vent, soufflant du large, emportait toutes ces vapeurs dans l'ouest. Cyrus Smith et Gédéon Spilett remarquèrent parfaitement ces assombrissements passagers, et causèrent à plusieurs reprises des progrès que faisait évidemment le phénomène volcanique, mais le travail ne fut pas interrompu. Il était d'ailleurs d'un haut intérêt, à tous les points de vue, que le bâtiment fût achevé dans le plus bref délai. En présence d'éventualités qui pouvaient naître la sécurité des colons n'en serait que mieux garantie. Qui sait si ce navire ne se-

rait pas un jour leur unique refuge ? Le soir, après souper, Cyrus Smith, Gédéon Spilett et Harbert remontèrent sur le plateau de Grande-Vue. La nuit était déjà faite, et l'obscurité devait permettre de reconnaître si, aux vapeurs et aux fumées accumulées à la bouche du cratère, se mêlaient soit des flammes, soit des matières incandescentes, projetées par le volcan.

"Le cratère est en feu !" s'écria Harbert, qui, plus lesté que ses compagnons, était arrivé le premier au plateau.

Le mont Franklin, distant de six milles environ, apparaissait alors comme une gigantesque torche, au sommet de laquelle se tordaient quelques flammes fuligineuses. Tant de fumée, tant de scories et de cendres peut-être y étaient mêlés, que leur éclat, très-atténué, ne tranchait pas au vif sur les ténèbres de la nuit. Mais une sorte de lueur fauve se répandait sur l'île et découpait confusément la masse boisée des premiers plans d'immenses tourbillons obscurs qui s'élevaient du ciel, à travers lesquels scintillaient quelques étoiles.

"Les progrès sont rapides ! dit l'ingénieur.

—Ce n'est pas étonnant, répondit le reporter. Le réveil du volcan date depuis un certain temps déjà. Vous vous rappelez, Cyrus, que les premières vapeurs ont apparu vers l'époque à laquelle nous avons fouillé les contreforts de la montagne pour découvrir la retraite du capitaine Nemo. C'était, si je ne me trompe, vers le 15 octobre ?

—Oui ! répondit Harbert, et voilà déjà deux mois et demi de cela !

—Les feux souterrains ont donc couvé pendant dix semaines, reprit Gédéon Spilett, et il n'est pas étonnant qu'ils se développent maintenant avec cette violence !

—Est-ce que vous ne sentez pas certaines vibrations dans le sol ? demanda Cyrus Smith.

—En effet, répondit Gédéon Spilett, mais de là à un tremblement de terre...

—Je ne dis pas que nous soyons menacés d'un tremblement de terre, répondit Cyrus Smith, et Dieu nous en préserve ! Non. Ces vibrations sont dues à l'effervescence du feu central. L'écorce terrestre n'est autre chose que la paroi d'une chaudière, et vous savez que la paroi d'une chaudière, sous la pression des gaz, vibre comme une plaque sonore. C'est cet effet qui se produit en ce moment.

—Les magnifiques gerbes de feu !" s'écria Harbert.

(à suivre.)

### Léon XIII et les Jésuites.

Le mercredi, 27 novembre, Notre Saint-Père le Pape daigna donner audience aux professeurs des trois facultés de théologie, de droit canon et de philosophie de l'université pontificale grégorienne, qui, chassés des bâtiments qui leur appartenaient au collège romain, continuent leurs cours au collège hongrois germanique. Les professeurs étant rassemblés dans la salle du Trône, vers les onze heures, le Saint-Père parut, entouré des cardinaux Ledochowski, Bartolini et Parocchi, et de plusieurs prélats de la cour pontificale. Au nom de tous les professeurs, le R. P. Gardella provincial lut une adresse en latin, dans laquelle étaient éloquentement exprimés les sentiments d'affection et de dévouement dont tous étaient animés à l'égard du souverain Pontife.

S. S. Léon XIII y répondit par le discours suivant, prononcé en latin :

C'est assurément, pour tout homme adonné à l'étude, une chose agréable et pleine de charme que le souvenir du temps passé, pendant lequel son esprit, désireux de s'instruire, s'exerçait dans l'arène de la littérature et des sciences : il est doux de se rappeler le bercail de son éducation première, et ces hommes distingués qui se sont appliqués de bonne heure avec zèle à imprégner votre âme des meilleures doctrines. C'est pourquoi vos excellentes paroles et votre présence nous ont causé une joie profonde en nous reportant au temps où nous comptions parmi les élèves du Collège romain.

Nous aimons à nous rappeler et la tranquillité si heureuse de cet âge, et la sagesse éminente, ainsi que la généreuse libéralité avec lesquelles Léon XII, Notre prédécesseur, s'appliqua à restaurer les études, après avoir en ce temps-là rendu à la Société de Jésus la direction du Collège romain ;

Nous aimons à nous rappeler le grand nombre d'élèves, les exercices publics, les souteneurs solennelles, et ces maîtres éminents et vaillants, les Jean Guri, Jean Perrone, François Manera, Antoine Ferrarini, André Carafa, Jean-Baptiste Pianciani et les autres dont nous avons connu l'autorité et la bienveillance. Nous déclarons donc bien volontiers et publiquement que Notre cœur est demeuré depuis lors uni à ces hommes que nous venons de nommer et à votre institut, par des liens si puissants, que rien n'a jamais pu et ne pourra jamais ni les rompre ni les relâcher.

Notre joie n'a pas été moindre en voyant avec quelle entière docilité de vos esprits et quelle soumission de votre volonté vous avez répondu aux desirs que nous avons plusieurs fois exprimés relativement à la méthode d'enseignement et au plan d'étude des sciences sacrées et philosophiques.

Personne de vous n'ignore assurément de quelle nécessité il est aujourd'hui d'imprégner d'une saine et solide science les jeunes gens, surtout ceux qui s'élèvent comme l'espoir de l'Eglise, tant pour réfuter les erreurs répandues partout, et qui, non-seulement battent en brèche les vérités surnaturelles, mais qui renversent par le fondement même les vérités naturelles, que pour opposer à la science qui se dit téméairement seule digne de ce nom, et qui, également ennemie de la foi et de la raison, a presque conquis déjà la prépondérance dans les écoles, une autre science appuyée sur de solides principes, enseignée d'après une juste et droite méthode, et conforme, comme il convient, à la foi et à la révélation.

Mais la science vraiment digne de ce nom n'est pas autre, que nous sachions, que celle qui nous est venue des Pères de l'Eglise, et qui a été ramassée en corps parfait de doctrine par les docteurs scolastiques, surtout par leur prince le divin Thomas d'Aquin, et qui, préconisée par les conciles œcuméniques et les Souverains Pontifes, a été pendant plusieurs siècles la loi et la règle de l'enseignement dans les universités catholiques et les gymnases. Vouant, pour l'accroissement et l'éclat des études, rendre à cette science son ancienne dignité, nous n'avons pu manquer de tourner nos soins vers l'Athénée grégorien ; car bien que nous déplorions vivement qu'il ait été expulsé de son établissement, et que le nombre de ses élèves ait diminué par le malheur des temps, cependant, sa réputation et son importance sont encore telles qu'il peut beaucoup contribuer à l'heureuse restauration et au progrès des études.

Nous ne doutons pas, d'ailleurs, que, selon votre promesse, vous n'apportiez à cette tâche tout votre zèle et toute votre habileté. C'est, en effet, ce qu'exigent et l'attachement tout particulier que vous professez pour l'autorité pontificale, en raison de votre institution, et les constitutions mêmes de la Société, qui pourvoient à ce que les études théologiques et philosophiques soient enseignées selon la doctrine et la méthode du divin Thomas d'Aquin. C'est, enfin, ce que demandent de vous le caractère et la condition de l'Athénée Grégorien, destiné à recevoir des élèves des diverses nations, qui puissent ensuite facilement répandre sur le monde les sources salutaires de la sagesse divine et humaine, où leur esprit se sera heureusement abréuvé.

Dans cet espoir. Nous prions instamment le Dieu très bon, Père des lumières, de qui vient toute sagesse, d'éclairer de sa divine lumière vos esprits et de vous fournir les forces et le courage pour les combats de la vérité. Comme gage de ces bienfaits et en témoignage de Notre particulière bienveillance envers vous, Nous vous donnons affectueusement à vous et à toute la Société, et à tous les élèves de vos classes, la bénédiction apostolique.

### Lettres de Rome.

Rome, 22 novembre.

"Nous l'avions bien dit" ; ce mot des hommes qui savent tirer la conclusion d'un fait n'est pas une consolation. En présence du spectacle d'anarchie que présente l'Italie, nous n'avons qu'un avantage, celui de nous y trouver depuis longtemps préparés. Dans le menu peuple où l'on garde encore le sens commun des choses, on se livre à des rapprochements, et l'on dit cet autre mot : *Ciel pour ail, dent pour dent*. Puis, tout en manifestant l'horreur du poignard de Passanante, des bombes Orsini de Florence, de Pise, de Sienna et de Livourne, de l'assassinat de Fabriano, du pont miné de Caserte

et des autres gestes de l'Internationale, on déclare carrément que le tout vient de la conduite d'un régime à l'aide duquel les exploités politiques haut et bas ont pu commettre tous les excès, établir la pire des tyrannies, celle de l'impôt sans limite, et multiplier à l'infini le nombre des malheureux.

Où, ce régime a multiplié les malheureux, et leur a arraché deux choses sans lesquelles ils deviennent des tigres : le pain matériel et la foi. Et les malheureux ont été placés par ce régime dans l'alternative de l'émigration ou de la révolte.

Les premiers ont dit : "Nous mourons de faim, et le fisc sans pitié saisit jusqu'à nos instruments de travail, jusqu'à nos ustensiles domestiques. Le régime a dépouillé l'Eglise qui nous aimait et nous secourait. Il ne nous laisse que le désespoir. Fuyons notre beau ciel, notre doux climat..."

Et de là cette émigration jusqu'à l'Europe inconnue et cette misère qui a fait en Europe un pays plus pauvre que l'Irlande.

Les seconds ont dit : "Mourir pour mourir, armions-nous, et sus à la monarchie ! Mort aux ennemis et aux rois ! Haine à la société entière !"

C'est le langage de Passanante. Avez-vous lu dans les journaux cette apostrophe de Passanante au procureur royal, qui faisant du zèle, lui reprochait en paroles sévères son attentat : "Il me semble que vous vous échauffez beaucoup trop ; du calme, je suis calme, moi !"

Passanante a été condamné à mourir par la secte, à mourir pour le hideux et satanique triomphe de la république universelle. Il ne craint pas les tribunaux d'Humbert Ier et il attend le martyre. Peut-être garde-t-il dans quelque coin de son âme criminelle un espoir de délivrance. Et comment en serait-il autrement ? Il sait que sur tous les points de la péninsule la révolte est préparée, et il croit à la supériorité de ceux qui ont fait sur les repus, sur les laquais, selon son expression, en parlant de l'intime ami du roi, de Cairol.

Les démonstrations auxquelles on se livre dans toutes les villes cachent une vaste hypocrisie.

Ce matin les agents de police ont dû arracher de nombreux placards internationalistes affichés pendant la nuit. Au reste, on continue d'opérer de nombreuses arrestations et de renvoyer dans leur province les individus qui ne justifient pas d'une occupation.

On prétend que le vol des 2,400,000 francs de la Banque nationale a été commis pour le compte de l'Internationale. Le portefeuille que l'on croit être l'auteur de ce vol appartenait à cette secte et a disparu avec les millions.

Dans tous les journaux avancés on répédie la responsabilité du crime de Naples ; mais savez-vous comment on se tire lestement d'embaras, afin de laisser place à d'autres tentatives ? C'est bien simple. Voici le raisonnement :

"Passanante a voulu assassiner Humbert. C'est un crime sans doute. Mais les consorts voudraient se servir de ce crime comme d'un prétexte pour assassiner la liberté. Et ce second crime serait bien plus monstrueux que le premier. Un homme quel qu'il soit, un roi, peut mourir et la chose importe peu ; mais la liberté ne doit pas mourir."

Le télégraphe vous a rendu compte de la réouverture du Parlement, mais il s'est bien gardé, je suppose, de dire que M. Zanardelli, dont il dépend, a été accablé avec un silence glacial. Ses déclarations n'ont rencontré que l'incrédulité.

On dit le roi obstiné dans son amour de la liberté, et la reine très-montée contre le ministère.

Rome, 25 novembre.

Il y a eu souvent à Rome plus de soldats qu'à cette heure. Je me souviens d'avoir vu 30,000 Français manœuvrer sur la place de Saint-Pierre, le jour où Pie IX, de retour de l'exil de Gaète, bénit notre armée. C'est égal, il n'y en a pas moins beaucoup de soldats. Par exemple, à ceux qui voudraient vous faire croire qu'ils ont été appelés à Rome pour saluer la rentrée d'Humbert et de la reine, vous pourriez répondre sans crainte qu'il s'agissait de protéger cette rentrée. Mais s'il y a eu souvent plus de soldats à Rome, on n'en saurait dire autant de la gendarmerie et de la police. Celle-ci formait une foule en grande partie vêtue d'habits bourgeois et accourue des diverses provinces de la Péninsule. Nier l'existence des Passanante à Rome serait

de mauvais goût, quand il a fallu mettre sous les verrous, préventivement, un grand nombre de suspects et de repris de justice, en exiler un plus grand nombre, et quand, malgré ces précautions, on a ramassé dans les rues des appels sanguinaires.

L'entraînement et l'enthousiasme savamment organisés n'ont pas laissé grand-chose à désirer. Le roi, la reine, le petit prince de Naples, le duc Amédée d'Aoste et le républicain Cairol, dans une voiture de gala, attelée de huit chevaux, ont été bruyamment acclamés et se sont rendus au palais apostolique du Quirinal. Il faut, du reste, rendre justice à la vigueur des poumons et à l'entrain de 5 à 600 officiers de la réserve qui marchaient aux côtés de la voiture royale et formaient un mur de défense impénétrable. Rappelés à grands cris, LL. MM. ont paru je ne sais combien de fois au balcon de la Bénédiction. De ce balcon célèbre, d'où les Pontifes bénissaient le monde, la reine Marguerite envoyait des sourires au populaire et agitait son mouchoir. Courageuse reine, elle était là comme chez elle !

Les municipalités des villes et villages de la province de Rome ont envoyé, partie aux frais de la commune, partie aux frais du gouvernement, des corps de musique et des nuées de gens fidèles. A ces contingents, joignent la population piémontaise et les bandes d'employés, et vous conviendrez qu'il y avait de quoi monter une représentation politico-monarchique éblouissante.

Aussi, quels cris ! quelles acclamations à Casa Savoia, qui n'est pas Casa Savoia, mais Carignano, à Umberto primo, à Margharita, au principino ! Il s'y mêlait sans doute *Viva Italia*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, et *Viva la Republica*, ce qui est tout différent. On a entendu aussi *Morte al preti*, *Morte al re*, *Morte all'Austria* ; mais il faut bien convenir que dans toutes ces foules les avis sont quelque peu partagés. Les petits papiers arrachés par la police disaient : *Viva Umberto*, *morte al re*, et aussi *Viva Pecci*, *morte al Papa*. Dans la soirée, quelques arrestations ont été opérées sur place.

Je ne parle pas des illuminations de la ville et des drapeaux. On a eu un nouveau témoignage de la spontanéité des Romains à éclairer leurs fenêtres. Des groupes de prolétaires déguillés et d'enfants couraient les rues, s'arrêtaient devant les palais et hurlaient *fuori i lumi*, et l'on voyait des laquais placer des carrels et des bougies au rebord des fenêtres et des balcons.

Au Borgo, c'est-à-dire dans le quartier du Vatican, les rues étaient pavisées et garnies de girandoles et de lanternes vénitiennes. On a dit que cette décoration était faite par souscription ; mais, chose étrange, les habitants n'en savent rien. A l'entrée du pont Saint-Ange on avait placé un drapeau tricolore aux mains des statues de saint Pierre et de saint Paul ! A l'entrée du Borgo figurait un gigantesque transparent allégorique : "la mort du pouvoir temporel, exécuté par une forte femme, l'Italie," quelque chose de lugubre, mais très en rapport avec les conditions assassines de la secte. Le gouvernement n'a trouvé rien à reprendre à cette allusion criminelle et sacrilège, au moment même où l'on est censé se réjouir de ce que la monarchie, qui a tué le pouvoir temporel, n'ait pas été tuée à son tour par le cuisinier Passanante.

Cependant je me hâte de rendre justice à la questure ; elle avait disposé les choses de façon à éviter que le peuple des nouveaux-venus ne fit une application plus radicale des transparents. Le château Saint-Ange était garni de soldats : dans la prairie qui s'étend au-dessus du château étaient dressées des tentes de campement et les rues aboutissant à la place du Vatican étaient fermées par des compagnies.

Vers dix heures du soir une sorte de foule a fait mine de forcer le passage ; il s'agissait de je ne sais quoi. Des meneurs intelligents et forts sur la doctrine prétendaient que le peuple étant souverain, on n'avait pas le droit de l'arrêter. Les troupes ont tenu bon. Après tout, avec les cris mêlés de *vive le roi ! et mort aux prêtres !* on ne sait pas jusqu'où l'on peut aller. Je dis on ne sait pas, mais je me trompe ; à Rome on a appris et on n'a pas oublié que le cri de *Vive Pie IX !* a conduit à l'assassinat de Rossi et à l'exil de Gaète. Humbert Ier ne doit donc pas se faire d'illusions sur les applaudissements que son gouvernement et sa police lui prodigent à cette heure.

Rome, 26 novembre.

Rome a dû se reposer hier de la fête de la rentrée du roi en donnant une queue à cette fête. Toute la journée, les provinciaux, les musiciens de village qui portent des uniformes de colonels, des chapeaux à plumes de généraux et de grands sabres de cavalerie, les cinquante maires de diverses villes invités et un nombre indéterminé d'employés interlopes ont sillonné les rues soit à pied, soit en voiture, assiéés les cafés, les restaurants et les monuments publics.

Je trouve que Rome présente, en ce moment, l'aspect qu'avait Paris après les démonstrations du 30 juin dernier. On y respire la même atmosphère chargée d'électricité révolutionnaire. Il fait d'ailleurs une chaleur hors de saison, un vent de sirocco étouffant. Le ciel est sans cesse voilé par de gros nuages noirs courant vers le nord.

Aux balcons pendent les drapeaux d'hier, et les Romains soucieux de conserver leurs fenêtres intactes renouvellent les lampions. A six heures du soir, la ville s'illumine ; l'armée, les sociétés ouvrières, les cercles, les associations et les *consociations*, les fraternités, les pompiers, et qui sais-je encore, se réunissent sur la place du Peuple. Il s'agit d'une retraite aux flambeaux. La retraite doit se rendre au Quirinal par le Corso, la rue Frattino, la place d'Espagne, etc. Une foule en désordre criant, huant, sifflant, précède le cortège en tête duquel marche le 51<sup>e</sup> de ligne portant à l'extrémité de hampes les portraits d'Humbert, de Marguerite et du principino. Ces sont des millions de lanternes japonaises et de bâtons de résine.

Au palais apostolique, les souverains et leur enfant, le duc d'Aoste, et les dames de la reine occupent la loge de la Bénédiction. Jusqu'ici on n'avait pas dit que d'autres femmes que la reine Marguerite eussent affronté cette loge vénérée. A la lueur des flambeaux, on croit remarquer le pâleur extrême du roi, qui est en habit noir. Des acclamations répétées se font entendre, et du haut de la loge, Humbert salue ; la reine agit son mouchoir. Fermes sur cette loge, sans crainte du poignard de Passanante, dominant les statues de saint Pierre et de saint Paul, les souverains écoutent une sérénade de sept corps de musique qui exécutent la marche royale, une hymne de Rossini et l'ouverture du *Siège de Corinthe* ; puis à lieu le défilé, et la foule descend les pentes du mont Quirinal, en jetant toute sorte de cris : *A bas la faim ! Vive le peuple ! Vivent les martyrs d'Italie ! etc.*

Une grande partie de la nuit, les Romains sont assourdis par les *Eveiva* et les *Morte*. Et, croyez-moi, *in petto*, chacun prévoit de prochains troubles. La terreur est dans bien des âmes.

Au Vatican règne, pour le moment, le plus grand calme. Léon XIII reçoit les évêques français et donne des audiences publiques et privées.

M. Jacques Lemmens, de Malines, célèbre organiste et maître consommé dans l'art religieux, a eu l'honneur de s'entretenir plusieurs fois avec le Pape, qui sent, comme son vénéral prédécesseur Pie IX, la nécessité de ramener le chant liturgique aux saines et primitives traditions de saint Grégoire, et aussi de bannir des églises de Rome et d'Italie la musique théâtrale, le Verdi, le Rossini et l'Offenbach, qui y règnent trop librement. Les croira-t-on ? J'ai entendu dans nos temples la valse de *Faust* et les ariettes de *Mme Angot* ! On assure que M. Lemmens a obtenu de Sa Sainteté de grands encouragements, et qu'il est parti de Rome avec la conviction d'avoir à la fois porté un coup vigoureux à la musique profane et travaillé à la restauration du chant grégorien dans toute sa pureté.

S. Em. M. le cardinal Parochi, archevêque de Bologne, vient d'arriver à Rome.

On annonce la mort de Mgr Zampetti, évêque de Rimini.

On ne sait encore rien de précis sur la démission du ministre Zanardelli. Mais plusieurs interpellations seront faites à la Chambre au sujet de la sûreté publique en Italie.

M. Cairol, qui a dû surmonter son mal pour paraître à côté du roi, éprouve, dit-on, une recrudescence fâcheuse dans l'état de sa blessure. Humbert voulait lui donner le collier de l'Annonciade (quelques-uns disent même qu'il s'agissait de le créer duc, avec le mot de la reine pour devise *Cairol salvi il re*). Mais le fier républicain s'est contenté de la médaille d'or de la valeur militaire.

A Venise, on va tenir un meeting

pour inviter le ministre progressiste à ne se départir point du programme de Pavie et d'Isco.

A Jesi, il y a eu avant-hier une démonstration républicaine avec drapeaux rouges et bonnets phrygiens.

A Osimo, le 24 au soir, l'assesseur municipal, M. Scorticini, a été tué à coups de poignard.

Dans la province de Vicence, les riches propriétaires de Schio et de Malo sont sous le coup de la terreur.

CANADA

QUEBEC, 21 DECEMBRE 1878.

ENFIN.

Le gouvernement provincial paraît disposer à remplir ses obligations envers la Cité de Québec quant à la construction des boutiques et du terminus à eau profonde du chemin de fer de la Rive Nord.

Le terrain où seront construites les boutiques a été acheté hier: c'est le terrain connu sous le nom de La Vacherie, ou chantier de Lane.

Des pourparlers ont lieu entre les autorités municipales et le gouvernement pour l'obtention du droit de passage par la rue St-André.

Comme nous l'avons déjà dit, nous espérons que ce droit de passage sera obtenu facilement.

Voilà où en est la question. Bien des fois nous avons eu des nouvelles aussi excellentes, et après un peu d'enthousiasme et de bruit, nous n'avons pas été plus riches.

La réalisation de ces nouvelles a toujours été remise. Espérons que cette fois les nouvelles prendront un corps sensible et visible, et que justice sera enfin rendue à la ville de Québec.

Le mérite est toujours reconnu.

La politique des chemins de fer, inaugurée en 1869 par le parti conservateur, pour le développement du commerce et de la colonisation dans notre province, vient de recevoir un bel éloge par le chef même de ceux qui l'on combattue sans trêve et sans merci.

Dans une tournée d'inspection du chemin de fer "Québec Central," le 15 du courant, l'hon. M. Joly a prononcé un discours de circonstance dans lequel il s'est exprimé comme suit:

"Il savait que les amis des Cantons de l'est avaient entrepris de construire des chemins de fer sur une grande échelle, mais il n'avait aucune idée de la grandeur de la tâche qu'ils s'étaient imposés, et il était loin de s'attendre à ce que tout fonctionnât si bien. Cela démontrait ce que peuvent l'énergie, l'esprit d'entreprise et la persévérance, même aux prises avec de grande difficultés, et il était sûr que la Province devait une dette de gratitude à ces hommes qui avaient risqué leurs fortunes pour ouvrir et coloniser leur pays par le moyen des chemins de fer. On ne pouvait plus dire que ces chemins de fer n'étaient que de simples entreprises, entreprises au hasard et poursuivies avec indifférence. C'était au contraire, de grands travaux nationaux, entrepris dans l'intérêt du peuple, et poursuivis avec une vigueur et une intelligence, que dans la position qu'il occupait, il était très heureux de constater."

C'est un rude soufflet donné au lieutenant-gouverneur, M. Letellier, par son premier ministre! Car, chacun se rappelle que, dans son fameux factum, M. Letellier signalait à la vindicte publique "ces hommes qui ont risqué leurs fortunes pour ouvrir et coloniser leur pays par le moyen des chemins de fer," en les faisant connaître comme des spéculateurs avides et des spoliateurs du trésor provincial.

L'hon. M. Joly dit maintenant "que les travaux entrepris par ces hommes, l'ont été dans l'intérêt du peuple; que ce sont des travaux nationaux; que la PROVINCE DOIT UNE DETTE DE GRATITUDE à ces citoyens! Le mérite est toujours reconnu.

Honneur aux chefs du parti conservateur qui ont inauguré, soutenu et encouragé cette grande politique nationale des chemins de fer!

Le chef du parti libéral déclare "qu'il n'avait aucune idée de la grandeur de la tâche qu'ils s'étaient imposés."

Ceci met à néant toutes les accusations malicieuses que le parti libéral avait jusqu'ici portées contre le parti conservateur, à cause de sa politique de chemin de fer.

As-tu vu le writ? Non, répond chaque ministre à qui la question est posée.

Le bref émané par l'Orateur pour l'élection de St-Hyacinthe, est bien et dûment entre les mains du Greffier en Chancellerie qui n'a eu aucune chicane, contrairement à ce que prétendait Dame Rumeur.

Le Star était dans l'erreur, l'autre jour, et inventait la querelle qui aurait eu lieu entre un ministre et le greffier au sujet du bref de l'élection de St-Hyacinthe. Il n'en est rien.

Le greffier est en bon terme avec les ministres, et il a en sa possession le fameux Bref qui attend la bonne volonté du ministre-Joly pour nous donner l'élection de St-Hyacinthe.

Allons tant mieux, et que ça vienne!

M. Joly et Montréal.

M. Joly devait tout régler à Montréal, contenter tout le monde, l'Ouest et l'Est, et le bas du haut et le haut du bas du faubourg Québec devait se concilier.

Hélas, M. Joly ajourne la conciliation. C'est sa lettre du Conseil de Ville qui l'annonce dans le paragraphe qui suit:

"Don parle beaucoup de l'impossibilité de construire un ouvrage comme celui que nous nous proposons de faire le long du quai des Commissaires qui soit assez fort pour résister à la débâcle des glaces au printemps. Si nous réussissons dans nos négociations pour le droit de passage, nous essaierons dès cet hiver de construire une certaine longueur de quai, d'après le plan proposé, à l'un des endroits les plus exposés; afin de faire un essai de l'efficacité de ces plans dès le printemps prochain. Quant à leur économie il n'y a aucun doute sur ce point."

Ainsi d'après M. Joly, rien de définitif d'ici au printemps. Tout cela nous fait l'effet d'un leurre et nous porte à croire que M. Joly veut gagner du temps et ne rien faire. S'il a des doutes sur la possibilité de poser des ouvrages en bois capables de résister à la glace, que ne le fait-il pas en pierre? Du reste, le plan porte que c'est de cette façon qu'ils devront être faits. S'il a été question d'ouvrage, ce n'est que comme ouvrage temporaire.

Pendant que M. Joly fait du humbug à Montréal, le Chronicle apprend à ses lecteurs que M. Joly "a poussé la chose avec tant d'énergie qu'il a assuré à Québec une communication directe avec l'Ouest," par la ligne St-Vincent et Ste. Rose.

Il y a trois mois on parlait de cet embranchement comme d'une ligne temporaire, aujourd'hui le Chronicle en parle comme d'une affaire permanente.

Qui trompe-t-on ici? —(La Minerve.)

Dernières Dépêches.

Ottawa, 20.—M. F. Buchanan, d'Hamilton, a été nommé à un emploi dans le département de l'Intérieur et commencera immédiatement à remplir sa charge.

MM. Waldo et Bruce MacDonald, clers surnuméraires dans le département de la milice, ont été nommés à des charges permanentes.

Toronto, 20.—Il n'y a actuellement que trois patients dans l'hôpital des variolés. John Potter a comparu, ce matin, en cour de police sous accusation de bigamie. Mary Macdonald, la plaignante, dit qu'elle s'était mariée avec le prisonnier qui l'avait abandonnée sans ressources dans une ville étrangère et après lui avoir volé une somme de \$160. John a été envoyé en prison en attendant qu'on puisse trouver sa première femme.

Frédéricton, N. B., 20.—Les objections préliminaires dans la cause de l'élection contestée de M. Tilley ont été soumises au juge en chef aujourd'hui. La Cour s'est ajournée jusqu'à demain pour rendre sa décision.

St-Jean, N. B., 20.—George Knox pour avoir tenté de faire feu avec un pistolet sur Geo. Britany, a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles de janvier.

Halifax, N. E., 20.—La barque Kate Cavert de St-Jean, N. B., en faisant la traversée de New York à Hambourg, a éprouvé beaucoup de gros temps. Le capitaine Keating rapporte que le 8 courant une bourrasque a balayé tout ce qu'il y avait sur le pont et a emporté la roue du gouvernail. Le second du navire a été enlevé par une vague et s'est noyé. Le capitaine a été grièvement blessé et on s'est vu forcé de jeter une partie de la cargaison à la mer.

Londres, 20.—M. Gladstone a l'intention de se présenter dans le comté d'Edinburghshire. Les libéraux assurent qu'il sera élu dans ce comté. Ils veulent à tout prix faire l'acquisition de ce siège important. Le député qui l'occupe actuellement est conservateur.

Berlin, 20.—Les citoyens de Berlin ont décidé de célébrer avec grande pompe le retour de l'empereur et d'élever un obélisque de marbre et de bronze qui coûtera trois cent mille marcs.

St. Pétersbourg, 20.—L'agitation parmi les étudiants russes augmente d'une manière alarmante. On a défendu de porter des armes à feu et de tenir des

assemblées privées en cette ville.

Constantinople, 20.—La Porte a nommé trois Turcs membres d'une commission qui devra déterminer la ligne des frontières grecques. Plusieurs cas de fièvre typhoïde se sont déclarés parmi les marins de la flotte anglaise à Atake sur la mer de Marmora et on croit que la flotte sera envoyée dans la baie Vourla, à Smyrne.

Londres, 20.—Lord Beaconsfield en recevant les Californiens hier a dit que le traité de Berlin rendrait la paix à l'Europe sans humiliation pour qui que ce soit. Il est sûr que ce traité atteindrait le but pour lequel il avait été fait. Il ajoute que l'île de Chypre était une acquisition magnifique pour l'Angleterre.

Londres, 20.—Presque toutes les marchandises américaines de l'exposition de Paris ont été transportées au Havre. Elles sont embarquées sur les vaisseaux la Constitution et le Supply qui feront voile vers le 1er janvier.

New-York, 20.—Wm. Appleman qui, le 24 novembre dernier a tenté de faire dérailler le train express sur le chemin de fer New-York, Lake Erie et Western, a été condamné hier à dix ans d'emprisonnement à Port Jarvis.

Depuis quelque temps on exhibait dans la vitrine d'un magasin de la rue Fulton le crâne d'un célèbre pirate japonais. Des plaintes ayant été portées au bureau de santé on examina le fameux crâne et on s'aperçut qu'il était en papier mâché.

Jersey City, N. J., 20.—Dans une cause pour déterminer qui avait été élu commissaire de police de Jersey City, un nommé Thos. F. Deegan a déclaré que lui-même ainsi que deux autres individus avaient voté 15 fois à cette élection.

Cincinnati, O., 19.—Une dépêche de Shreveport, La., mande que Wiley Holmes et son beau-frère Ben Talbert ont eu une querelle ensemble et se sont rencontrés le lendemain sur la route. Talbert ordonna à Holmes de faire halte et le coucha en joue avec sa carabine. Holmes leva aussi son fusil et tous deux firent feu simultanément. Les deux coups portèrent. Les combattants descendirent alors de cheval et tirèrent de nouveau. Talbert s'affaissa sur la route tandis que Holmes se rendait à la porte d'une maison voisine et tombait lui-même épuisé par la perte de son sang. Talbert survint alors entra dans cette maison et demanda un fusil pour achever Holmes. Mais les forces lui manquant il tomba sur le plancher et tous deux expirèrent quelques instants après. Holmes était âgé de 23 ans et Talbert de 19.

New York, 20.—Une dépêche spéciale de Chicago aux Times dit que le résultat de la convention des grévants de chemins de fer n'a pas été aussi satisfaisant qu'on s'y attendait. Les difficultés qui ont causé la baisse des taux de fret n'ont pas encore été réglées.

Une dépêche spéciale de Philadelphie au Herald dit que les amis du général Grant ont fait consentir Conkling à retirer sa candidature à la présidence afin de laisser le champ libre au général. Ils ont de plus envoyé un agent confidentiel à Washington la semaine dernière, lequel a rapporté que Blaine ne ferait pas d'opposition à Grant. On considère que la nomination de Grant est désormais assurée.

Les membres de la famille d'Edward F. Smith, demeurant au No 136, Clinton Place, Brooklyn, ont été plusieurs fois effrayés par le tintement de la sonnette et par d'autres bruits mystérieux. La police a surveillé la maison, mais les bruits continuèrent et personne ne peut expliquer la cause de ces phénomènes.

Nashville, Tenn., 20.—On affirme que le message du gouverneur recommandant un compromis au sujet de la dette de l'Etat en vertu duquel l'Etat offrirait de payer 60 cts dans la piastre et 4 par cent d'intérêt ou 50 cts dans la piastre et 6 par cent d'intérêt. La dette de l'Etat est de \$25,000,000.

Omaha, 20.—Deux hommes ont été brûlés à petit feu dans le comté de Custer par les éleveurs qui ne veulent pas permettre à personne de s'établir sur le terrain du gouvernement. Le seul crime dont on accusait ces deux malheureux était de s'être établi sur des homesteads.

New-York, 20.—Le Times dit que certains membres de la délégation de New York font des efforts pour Geo. Wm. Curtis à la mission de Berlin. Le Herald dit que M. Washburne, autrefois ambassadeur en France sera probablement nommé comme successeur de Bayard Taylor.

Une dépêche de Savannah, Georgie, au Sun, mande que Raimond et Ellen Osgood, le frère et la sœur, ont été pendus dans le Comté de Liberty, hier, pour avoir tué Sam Gaudin pendant que ce dernier essayait de percevoir un compte qui lui était dû par leur père.

New York, 20.—La manufacture d'épices "Knickerbocker" située sur la rue Chambers a été endommagée par le feu au montant de \$10,000. Geo. Hanco de Troy a vendu le troureau "Vulcain" à W. H. Harbeck de cette ville au prix de \$6,000.

Mort du juge Doucet.

Nous apprenons avec regret la mort de Son Honneur le juge Pierre Antoine Doucet, juge des sessions de la paix pour le district de Québec, arrivée hier matin à onze heures en sa résidence, rue Garneau.

Le regrette défunt a siégé jeudi de la semaine dernière pour la dernière fois et était très mal d'un érysipèle. Chez lui, il n'a fait qu'empirer jusqu'au moment où la mort est venue le délivrer de ses souffrances qui paraissaient excessives.

Le juge Doucet est né en cette ville le 15 février 1815, de Pierre Doucet, Ecr., marchand et de Anne Ranoyze. Il fit ses études au séminaire de Québec et se maria en 1848 à Dlle Marie Thérèse Delphine, fille de l'hon. Jean C. Bruneau, ex-juge de la cour supérieure.

Il fit son cours de droit avec feu J. G. Baird, Ecr., et feu Gaspard Drolet, Ecr. Admis au Barreau en 1838, il pratiqua à Québec jusqu'à ce qu'il fût nommé greffier de la cour des requêtes à Lotbinière, le 30 mai 1839.

Cette cour ayant été abolie le 28 janvier, 1842, il fut nommé greffier de la cour de district pour le district inférieur de Dorchester.

Il retourna au barreau en 1844 et pratiqua en société avec feu Auguste Souillard, Ecr.,

Sir Dominick Daly, ami du juge Doucet, le fit nommer greffier conjoint de la paix pour le district de Québec avec feu F. X. Perrault, Ecr. le 20 novembre 1846.

Après la mort de ce dernier, le juge Doucet fut nommé greffier de la paix et de la couronne conjointement avec feu James Green, Ecr., le 31 décembre 1853. La même année tous deux furent aussi nommés, par writ émané du bureau de la guerre, commissaires pour l'enrôlement des soldats.

Après la mort de M. Green, M. Doucet fut nommé seul greffier de la paix et de la couronne, le 19 mai 1858, et 10 ans après, le 19 septembre 1868, il succéda au juge Maguire, qui avait été nommé à un autre banc.

Le juge Doucet était membre du bureau de police de la cité de Québec et commissaire de l'ancienne police provinciale.

Il eut l'honneur d'être créé chevalier du Grand Ordre d'Isabelle la Catholique, le 9 décembre 1871, en reconnaissance des services qu'il rendit en empêchant autant que possible l'enrôlement des soldats pour Cuba. Il fut aussi nommé membre de l'académie royale de jurisprudence et de la législature de Madrid, en juin 1870, et le 20, membre correspondant de l'académie avec le titre de professeur.

Comme on le voit sa vie fut pleine de labeurs et les honneurs dont il fut décoré rendent justice à ses brillants talents.

Le juge Doucet laisse une épouse et deux enfants, un fils et une fille.

Nous offrons nos plus profondes sympathies à sa famille et à ses amis en deuil.

Association médicale de Québec.

Séance du 20 décembre 1878. Présidence de M. le Dr. C. A. Verge, Président.

Membres présents: MM. C. A. Verge, L. Catellier, M. Fiset, J. A. Garneau, J. P. Boulet, J. P. Lavoie, C. Gingras, Morin, Bolduc, Watters.

Il est résolu que la prochaine réunion n'aura lieu que le 10 janvier 1879.

M. le Dr. J. P. Boulet, donne lecture de son travail sur la Paracétésie thoracique.

M. le Dr. E. Turcotte est admis membre actif de l'Association.

N. E. DIONNE, M. D., Secrétaire, A. M. Q.

NOUVELLES

MUSIQUE.—M. A. Lavigne vient de publier un morceau de musique composé par notre artiste C. Lavallée. C'est un galop brillant, qui a pour titre: La petite Hermine.

Ce morceau est dédié à Monsieur Nazaire Turcotte.

Nos remerciements à qui de droit pour cet envoi.

GLACE PRISE.—La glace est prise sur la rivière St-Charles jusqu'à l'endroit des travaux du havre.

Déjà on y érige des cabanes pour la pêche de la loche (petite morue.)

GARDIENS DE NUIT.—MM. Joseph Dion et L. Marcoux, de la police riveraine, ont été nommés gardiens de nuit pour la rue St-Valier, entre les rues St-Ours et de la Couronne.

DISPARU.—Un journalier de St-Sauveur, Joseph Dechêne, est disparu depuis le 24 octobre dernier. C'est un homme de petite stature et âgé de 33 ans environ. Sa famille serait heureuse d'en recevoir tout indice quelconque.

FAUSSE ALARME.—Il y a eu une alarme de feu, ce matin, vers 9 hrs., à la résidence du Juge Doucet, qui repose maintenant, en attendant le jour des funérailles. Dommages insignifiants.

POUR LES GENS DE COUR.—N'oubliez pas que c'est aujourd'hui que commence la grande vente de montres et de bijoux chez Duque, & Cie. Nous avons examiné cet immense assortiment et nous engageons ceux qui désirent se procurer une belle et bonne montre de ne pas manquer l'occasion.

Il y aura des sièges dans les galeries pour les dames.

EDISON.—Une dépêche de Londres, 20 décembre, contient ce qui suit: L'audition de la cause de Edison, pour obtenir une patente pour sa lumière électrique, s'est terminée aujourd'hui.

Pendant la séance, Russell, l'opposant, a filé plusieurs déclarations qui ont été mises à néant par des contre-déclarations. Le procureur-général a décidé qu'il soit permis à Edison de faire application pour sa patente et que Russell

paie les frais. On attend que la patente de Edison sera un fait accompli dans quelques jours, à moins d'une nouvelle opposition.

CHEVALIER D'INDUSTRIE.—Il y a quelques jours, un individu s'est introduit dans une résidence de la rue St-François, St-Roch, se disant envoyé par le propriétaire, pour voir s'il y avait des réparations à faire. Après avoir visité partout, il prétendit qu'un tuyau se trouvait trop près de la boiserie et qu'une plaque de fer-blanc était de rigueur.

Il demanda de l'argent pour aller l'acheter; mais les gens, soupçonnant qu'il était un floutier, lui ordonnèrent de sortir au plus vite, ce qu'il fit avec la plus grande promptitude.

On soupçonne que cette effronté est le même qui a trompé les religieuses à St-Sauveur.

VOIS.—Un charretier du nom de Gingras s'est fait voler une robe de cariole sur la rue St-Valier.

Un autre charretier, P. Walsh, quartier St-Louis, a eu un lard mort d'enlevé de sa cour, avant hier dans la nuit.

Mercredi soir, la vitrine de M. Blondeau, épicer, coin des rues St-Olivier et Deligny, a été brisée et deux bouteilles de gin manquant le lendemain matin.

CALCUL.—Combien pense-t-on que gagnerait dans une année un employé payé un cent par semaine, mais en doublant le montant chaque semaine.

Vous ne vous le figuriez jamais, et voici ce que lui rapporterait sa 52ème semaine: 453 trillions, 932 billions, 865 millions 782,528 cents, ou 4 trillions, 539 billions, 328 millions, 657,825 piastres! Ouf! le joli salaire pour un an! Reste à savoir qui se chargerait de trouver la somme. C'est incroyable, faites en le calcul et vous verrez, car n'oubliez pas qu'il n'y a rien de plus brutal qu'un chiffre.

AUTRE CALCUL.—En 1870, la rançon de la France à la Prusse a été de 5 milliards de francs. Or, depuis l'avènement du Christ à nos jours il ne s'est écoulé que un milliard, 6 millions 472,000 minutes. C'est donc presque cinq fois plus de francs qu'il s'est écoulé de minutes.

Pour transporter cette rançon en entier, il faudrait, en supposant que l'argent fût des \$20 en or et que chaque char portât 20,000 livres: 780 chars!

Ces chars allant à une vitesse de 48 milles à l'heure mettraient 20 minutes à défilér sous vos yeux!

VOL DE 800,000 FRANCS.—Un vol considérable a eu lieu il y a quelque jour à Paris. Deux paquets scellés contenant de 750,000 à 800,000 francs ont été enlevés d'un fourgon de la compagnie des Messageries nationales. MM. Guillot, juge d'instruction, et Macé, commissaire aux délégations, ont été chargés de l'instruction de cette affaire. Le cocher et les deux employés qui conduisaient le fourgon ont été entendus par les magistrats.

Les deux banquiers victimes du vol ont donné à la justice les numéros des titres et obligations disparus. Ces valeurs ont été frappées aussitôt d'opposition dans tous les bureaux d'agents de change et de changeurs de France et de l'étranger.

On pense que les malfaiteurs pourraient bien être les mêmes que ceux qui ont commis, il y a deux ans, un vol considérable dans un train entre Amiens et Lille, et qu'ils se sont réfugiés à l'étranger.

Aussi, un certain nombre d'agents ont été envoyés à Londres, Bruxelles, Berlin, Vienne, en Italie et en Hollande.

Le parquet s'est transporté à l'administration des Messageries pour faire les constatations judiciaires, étudier le système d'expédition et entendre plusieurs témoins appartenant à l'administration.

LE HAREM DE SHERE-ALI.—Nous empruntons à la Nouvelle Presse libre les détails intéressants qui suivent sur la cour de l'emir de Caboul:

"SHERE-ALI reside d'ordinaire à Caboul, dans le palais de Bala Hissar, qui a tout l'aspect d'un château fort du moyen-âge; les deux autres palais qu'il possède dans cette ville, Mogoul-Hissar et Tadsch el-Omrah, servent de demeure, le premier à ses filles et autres membres de sa famille, le second aux harems de son père et de son prédécesseur Dost-Mohamed.

"L'emir a encore sa mère; elle habite dans son palais; il n'a plus qu'un fils, Yakoub-Khan, qu'il vient de laisser partir de la prison où il le détenait depuis plusieurs années. En revanche, il a dix-huit filles, dont dix sont déjà mariées à de grands vassaux; elles ont reçu en dot chacune l'usufruit viager des revenus d'une ville du pays. Le harem de l'emir se compose de trois cents femmes et esclaves."

CRIME NOCTURNE.—Kate Gallagher a été trouvée l'avant-dernière nuit près de Bridge street, à Brooklyn, évanouie et ayant perdu des quantités de sang par deux blessures très probablement mortelles, l'une au front et l'autre à la nuque. L'auteur présumé du crime, Patrick Farrell, a été arrêté ivre-mort hier matin.

—Jean-Baptiste disait à son ami Calino: —Je suis très ennuyé; tous les matins, quand je me peigne les cheveux, je prends froid à la tête et j'éternue pendant deux heures.

Calino, frappé d'une inspiration soudaine: —Eh bien! peigne toi en gardant la casquette.

EXPOSITION DE PARIS.—Mesdames et Messieurs: La maison Renaud & Cie, a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'important et magnifique articles de fan taisie qu'elle vient de recevoir directement de l'EXPOSITION DE PARIS.

On trouvera à notre établissement tout ce qu'il y a de plus nouveau pour les cadeaux de NOËL et du JOUR DE L'AN. Nous donnerons sous peu une liste des effets reçus. Une visite est sollicitée.

RENAUD & CIE, 24, Rue St-Paul

De W. B. Chisholm, M. D., de New-Bedford.

"Jo me suis servi du sirop peruvien avec succès dans des cas de dyspepsie, diarrhée chronique, débilité nerveuse, névralgie, érysipèle, ulcères et maladies de la peau; aussi, pour la chlorose, la leucorrhée, la chute de la matrice et les maladies des femmes en général. Comme tonique altérant, le sirop devrait être le remède préféré des personnes du clergé, des journalistes, caissiers, commis, avocats et autres qui usent leur cerveau plus que leurs muscles; de même pour les opérateurs, imprimeurs, tailleurs, cordonniers, couturiers et tous ceux que leurs occupations obligent à habiter des salles mal ventilées et surchauffées étant exposés par là même à souffrir plus ou moins de débilité nerveuse."

En vente par les marchands en général.

Bulletin Commercial.

MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 21 décembre 1878, 2 heures P. M. Or, 1/2 Echange Sterling, 82 Greenbacks, 98 1/2 E. C. Bannow, Courrier, No 17, Rue Buado, Québec.

MARCHES DE QUÉBEC.

Farine et Grains. Québec, 21 décembre 1878. Farine.—Sup. extra, baril, 196... \$4 80 à 6 50 Extra... 4 50 à 4 75 Forte pour bouillanger... 4 60 à 5 00 Extra du printemps... 4 50 à 4 50 Superfine No 2... 4 10 à 4 20 Fine... 3 70 à 3 80 Farines en poches, de 100 livres... 2 20 à 2 30 d'avoine, 200 "..... 4 50 à 4 75 de seigle "..... 3 50 à 3 60 Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres... 2 60 à 2 70 Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres... 2 40 à 2 50 Grains.—Blé de semence (rouge) par 60 livres... 0 00 à 0 00 " (blanc) "..... 0 50 à 0 60 Pois "..... 0 85 à 0 90 Graines de Trèfle livra. 0 00 à 0 15 Fèves le minot... 1 65 à 1 70 Avoine 34 livres... 0 32 à 0 33 Son par 100 livres... 0 65 à 0 70 Gruau par 200 livres... 4 50 à 4 75 Poin par 100 hottes... 8 50 à 9 00 Paille par 100 hottes... 4 50 à 5 00 Bœufs, Moutons, Etc., Etc. Québec, 21 décembre 1878. Sauf 1ère qualité, par 100 livres... \$ 5 00 à 6 00 2ème "..... 5 00 à 5 50 3ème "..... 5 00 à 5 00 Bœuf par livre... 0 05 à 0 08 Mouton par livre... 0 06 à 0 07 Veau par livre... 0 06 à 0 08 Lards, Jambons, Etc., Etc. Québec, 21 décembre 1878. Lard frais par 100 livres... 4 00 à 4 50 " gras par livre... 0 05 à 0 06 " sale "..... 0 07 à 0 08 Jambons frais par livre... 0 06 à 0 10 " fumés "..... 0 08 à 0 09 Lard Mess., 200 livres... 12 50 à 13 00 " Mince "..... 11 75 à 12 00 " Prime Mess., "..... 10 50 à 10 50 " Engl. P. Mess., "..... 10 50 à 10 50 " Extra Prime, "..... 0 50 à 10 00 Saïndoux en sauto... 1 85 à 1 90 Provisions, Etc., Etc. Québec, 21 décembre 1878. Beurre frais par livre... \$ 0 13 à 0 15 " sale "..... 0 10 à 0 12 Patates... 0 40 à 0 50 Oignons par baril... 1 50 à 2 00 " par douz... 0 20 à 0 30 " d'Arabie par livre... 0 08 à 0 09 Pommes par baril... 2 00 à 3 50 Jambons par livre... 12 00 à 13 00 Jitons "..... 0 11 à 0 12 " romage, par caisse... 0 11 à 0 12 Raisin de Malaga par livre... 0 07 à 0 07 Volailles. Québec, 21 décembre 1878. Poules par couple... \$1 50 à 2 50 " de la ferme... 0 90 à 1 00 oûlets "..... 0 30 à 0 41 andrds "..... 0 40 à 0 50 erdrx "..... 0 40 à 0 45 " de la ferme... 12 00 à 13 00 " romage, par caisse... 0 11 à 0 12 Raisin de Malaga par livre... 0 07 à 0 07 Huile et Poissons. Québec, 21 décembre 1878. Poissons.—Séchés le quintal... \$5 00 à \$ 5 00 Morue verte le baril... 4 50 à 4 50 Saumon No. 1, baril de 200 livres... 12 00 à \$12 00 Saumon N. 1, la livre... 0 07 à 0 08 Hareng du Labrador... 5 00 à 5 50 Maquereau par baril... 6 00 à 0 00 Truite "..... 8 00 à 0 00 Sardine "..... 2 00 à 2 50 " en sauto... 0 00 à 0 25 Anguille le cent... 6 00 à 0 00 Huile—de haleine pale, le gallon 0 00 " " paille "..... 45 à 50 " Morue "..... 52 à 53 " Loup-marin raffiné "..... 53 à 54 " " blanché pale "..... 50 à 51 " " paille "..... 47 à 48 Marché au Cuir. Québec, 21 décembre 1878. Cuir espagnol à semelle, n. 1



NOUVELLES MARCHANDISES

—POUR— AUTOMNE ET HIVER —CHEZ—

J. Hamel & Freres, No. 58 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUEBEC.

Etôffes matelassées pour Blouses de Dame, Etôffes écossaises pour Ulster (nouveau), Serge en laine (nouveau) pour costume, Etôffes pour robes de tout prix, Soie noire et en couleurs à la verge, et au patron.

En Gros et en Détail.

ESCOMPTE DE 10 0/0 ARGENT COMPTANT.

J. HAMEL & FRERES, 58, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

Nous attirons l'attention de nos nombreux pratiques sur notre grand assortiment de marchandises (département des messieurs) Tweeds des plus nouveaux pour habillements complets, Tweed écossais et Canadien pour pantalons, Serge pour pardessus et pour habillement, Patrons de veste (matelassés) nouveaux, Etôffes Anglaises (double la largeur) pour Ulster, Drap motif pour pardessus d'hiver, Drap noir de tout prix d'été et d'hiver, Cravates et cols des plus nouveaux, Gants d'automne et d'hiver de toutes sortes, Chemises en toile et en flanelle, Frocs, Calçons, Bas, Crémones, etc., etc. Foulards en soie et en mérino, Mouchoirs en soie, etc., etc., etc., Pardessus et Ulster en drap et en étoffe, Pantalons et vestes en tweed, Habillements complets en draps et en tweed, Habiles faites à la mode sous le plus court délai.

Pelleteries, Pelleteries.

100 Capots de chats sauvages de première qualité, 2000 Peaux de Crapier, 1000 Peaux de Moutons de Perse, 200 Peaux de Buffles, Tabliers en chats et en Buffles pour voitures, Casques en Crapier et en Mouton, Casques en Loutré et en sealskins.

En Gros et en Détail. ESCOMPTE DE 10 0/0 POUR ARGENT COMPTANT.

JOS. HAMEL & FRERES, 58, Rue Sous-le-Fort, Québec, 4 octobre 1878.

LE Scientific American

Trente-quatrième année. Le journal scientifique le plus populaire du monde. Seulement \$3.20 par année, frais de poste compris. Hebdomadaire. 52 numéros par année, 4,000 pages une fois mis en lier.

Le Scientific American est un vaste journal hebdomadaire de 1ère classe, contenant 24 pages, imprimé dans le plus beau style, abondamment illustré de gravures splendides, représentant les inventions les plus nouvelles et les progrès les plus récents dans les Arts et les Sciences; comprenant des notions nouvelles et intéressantes en ce qui concerne l'Agriculture, l'Horticulture, le Foyer, la Santé, le Progrès Médical, l'Astronomie, les Arts et Métiers, la Géologie, l'Électricité, les Mécanismes pratiques, les plus précieux d'écrivains éminents dans toutes les branches de la Science, se trouveront dans le Scientific American.

PATENTES. En rapport avec le Scientific American, MM. MUNN & CIE., sont sollicités de Patentes Américaines et Étrangères; ils ont une expérience de 34 ans dans ce genre d'affaires et tiennent maintenant le plus vaste établissement dans le monde entier. On obtient des patentes aux meilleures conditions. Un avis spécial est inséré dans le Scientific American de toutes les inventions brevetées par le moyen de cette agence, avec le nom et la résidence indiquée de celui qui a obtenu la patente. Grâce à cette immense circulation des annonces, l'attention publique est attirée sur les mérites de l'objet patenté, et les ventes ou introductions de l'invention s'opèrent souvent très-facilement.

GRANDE BRETAGNE. Par la voie canadienne chaque samedi (c)..... 11.30 Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les lundis..... 6.00 a-Sac des malles p. churs ouvert jusqu'à..... 6.15 P. M. b-Do do..... 6.45 A. M. c-Sac supplémentaire, les samedis. 12.15 A. M. Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle. Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 6.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., et 5.45 P. M. Le facteur délivrera les lettres à 8.30 A. M. 10.30 A. M., et 2.30 P. M. J. B. PRUNEAU, Maître de Poste, Québec, 20 novembre 1878—lan.c. 610

AVIS.

LES soussignés ont formé une société comme syndics, comptables et marchands à commission, sous les noms et raison de WURTELE et LORTIE, Québec, 19 janvier 1878. DOMINIQUE LORTIE, R. HENRY WURTELE, Comptable public, Syndic officiel, Québec, 22 janvier 1878.

MEDAILLE ET DIPLOMES. Accordés à la dernière exposition pour les Pelleteries les mieux Manufacturées J. B. LALIBERTE

Chapelier et marchand de Fourrures!!! Fourrures! Fourrures! IMPORTATION EXTRAORDINAIRE POUR LA SAISON D'HIVER. 124 & 126, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH.



DANS cette région du globe que nous habitons où le climat est si rigoureux, il nous faut aller chercher, aux approches de l'hiver, chez nos industriels les fourrures propres à nous protéger contre le froid. Comme nous avons le choix des établissements, nous irons là où l'on a poussé le plus loin l'art de la confection des fourrures, où l'on fait les importations les plus considérables comme les plus riches et les plus variées, en un mot où l'on est en mesure de vendre à des prix au niveau de la durée des temps et de la rareté d'argent.

Pour les Dames. Nouvelles garnitures de Manteaux, de Russie, de Paris et des États-Unis. Patrons les plus nouveaux de manteaux en soie.

- GARNITURES OU SETS DE VISON. MARTRE, LOUTRE NATURELLE, LOUTRE DE MER, RENARD ARGENTE, MARTRE ALASKA, LOUP DE LA MER DU SUD, AGNEAU DE PERSE, LOUTRE PIQUEE, LOUP DE SIBERIE, OPOSSUM, CASTOR PIQUE.

Pour les Messieurs. CAPOTS GASTOR NATUREL, CAPOTS CASTOR PIQUE, CAPOTS AGNEAU DE PERSE, CAPOTS LOUP DE LA MER DU SUD, CAPOTS LOUTRE PIQUEE, CAPOTS CHATS SAUVAGE, CAPOTS LOUP SIBERIE, CAPOTS LOUP ASTRAGAN, CAPOTS BUFF E.

Casques, Pardessus, Gants et Mitaines dans les derniers goûts. —DE PLUS— Robes d'une grande richesse pour voitures, Robes d'Ours, de Loup Sibérie, Chat Sauvage, Loup Corvier, Carcajou, Renard des Prairies, Robes, Buffles, Mitaines d'Original, Caribou, Trémines, Harquottes, Souliers Mous et Souliers Claques.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE. J. B. Laliberté, CHAPELIER MARCHAND DE FOURRURES. Québec, 27 novembre 1878.

LFS PIANOS WEBER

LES PIANOS DE WEBER sont reconnus pour rivaliser très-avantageusement quant à la durabilité et l'élegance de fini avec les instruments les plus renommés importés d'Europe et des États-Unis, et quant à l'égalité de la touche et la pureté du son, ils ne sont surpassés par aucun.

LA COMPAGNIE DE PIANOS DE BERNAIRD et ALLAIRE s'étant assurée l'agence des pianos de WEBER devenus si populaires dans toutes les Provinces du Dominion désire informer les personnes qui ont l'intention de faire l'acquisition d'un piano de PREMIERE QUALITE qu'elle est en mesure de les satisfaire amplement et à réduction de prix inconnu jusqu'ici.

LA MAISON BERNAIRD et ALLAIRE s'est assurée l'agence des célèbres orgues et harmoniums d'église et de salon manufacturés par MM. Mason & Hamlin de Boston; ces instruments ont obtenu les premiers prix dans toutes les grandes expositions, depuis celles de Paris 1867, Vienne 1873, Santiago 1875 et au Centenaire de Philadelphie 1876, il en est incontestable que ces instruments sont supérieurs à tous égards, et délient concurrence.

Pour favoriser les personnes qui ne pourraient pas acheter au comptant, cette compagnie a adopté un système de paiement si avantageux qu'il permet à ceux même dont les moyens sont limités de se donner le luxe d'un piano ou harmonium. Ce système s'opère d'après le principe dit: Instalment plan ou paiement par terme soit au mois ou par quartier.

AVIS. M. J. JOBIN, Sculpteur, fait à savoir aux MM. DU CLERGE ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES qu'il fera sur commande aûtel et statues en bois, décoré dans le style européen.

Papier et papeterie. PAPIER à écrire, Enveloppes blanches et de couleurs, Livres blancs, Encres, Plumes et fournitures de Bureau en général, qui seront vendus à très bas prix.

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie INCORPORÉE LE 26 MAI 1874.

Capital Autorisé \$5,000,000 Dépôt du Gouvernement \$100,000.

BUREAU A PRINCIPAL: 20, RUE ST. PIERRE QUEBEC BUREAU DES DIRECTEURS:

Président.—J. B. RENAUD, Edr., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Vice-Président.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Hon. E. CHIRIC, Président de la Banque Nationale. C. TETU, Directeur de la Banque Nationale. JAMES G. ROSS, Edr., Président de la Banque de Québec. P. E. CASGRAIN, Edr., M P.

Des bureaux locaux sont établis dans toute la Puissance. Les polices d'Assurance contre le feu et sur la vie sont émises à des taux modérés. Québec, 10 Janvier 1878.

DEPOT DE LIVRES Bureau d'Éducation

MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES pourront se procurer à ce dépôt du Gouvernement les livres suivants:

TENUE DE LIVRES en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. à l'École normale-Laval.

C'est le seul ouvrage de ce genre, forme anglaise et publiée en français. L'enseignement de la Tenue des livres est obligatoire pour toutes les écoles supérieures, soit mo dèles ou académiques. Prix \$3.50 la douzaine.

GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond (éléments revus et augmentés), par le même; PROFESSEUR DE FRANÇAIS à l'École normale-Laval, l'auteur a donné dans cette grammaire l'enseignement du français qu'il donne à ses élèves-maîtres et maîtresses, aussi, pour suivre le même enseignement, s'est-on empressé d'adopter ce livre dans la plupart des écoles élémentaires, auxquelles il est spécialement destiné.—Prix \$1.00 la douzaine.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES sur les Éléments de la grammaire française de Lhomond, par le même.—Prix: \$1.25 la douzaine. CORRIGÉ des Exercices orthographiques, par le même.—Prix: 45 cts chaque copie.

TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, d'Analyse logique et de ponctuation, par le même.—Prix: \$2.75 la douzaine.

ALPHABET ou Syllabaire gradué, par MM. E. Juneau et N. Lacasse. Ce petit livre est aujourd'hui adopté dans presque toutes les écoles de la Province de Québec.

Ces six ouvrages approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, sont généralement adoptés dans les écoles communes de la Province de Québec et les cinq premiers dans plusieurs séminaires ou collèges.

Pour les achats en gros, MM. les libraires devront s'adresser à M. Léger Brousseau, Propriétaire du Courrier du Canada.

N. B.—Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses anciens élèves (instituteurs ou institutrices) qui ont déjà introduit ces livres dans leurs écoles, et aussi pour engager les autres à suivre leur exemple: c'est pour eux tous le moyen le plus sûr de rendre facile et uniforme leur enseignement du Français et de la Tenue des livres que d'adopter les ouvrages de leur professeur.

NAPOLÉON LACASSE Québec, 17 juillet 1877.

Un nouveau billet de Banque contrefait.

F. W. HELMICK, par la note suivante de Washington informant de l'existence d'un nouveau billet de Banque Nationale contrefait.

Département du trésor des E. U. Division du service secret, Bureau du chef, Washington, D. C. 24 décembre 1877.

A. F. W. HELMICK, Cincinnati, Ohio: Un nouveau billet de \$5 contrefait, de la Banque First National de Hanover, Penn., vient de paraître. Le papier est mince et coloré en noir. Le numéro de banque est 1867, la date du 20 février 1864, et les initiales des signatures de P. E. SPINNEY et L. E. CHITTENDEN. Il est imprimé de la même planche que ceux de la banque First National, de Tamaqua, qui ont fait leur apparition vers le 20 septembre 1877.

Il serait bon de conseiller aux marchands de votre voisinage de donner publicité à ces faits et de suggérer au public de refuser tous billets de ces banques soupçonnées contrefaites.

La nouvelle méthode de HELMICK pour découvrir les billets contrefaits de banque nationale a été reconnue la meilleure existant. Elle contient des photographies des billets contrefaits ainsi que celles de nos meilleurs billets de banque, de manière que chacun, en faisant la comparaison, pourra saisir la différence. Le prix de cet ouvrage, y compris les gravures, est de \$1.00 seulement et sera envoyé, les frais de poste payés, à tous ceux qui adresseront \$1.00 à F. W. HELMICK, Editeur, 50, Quatrième rue ouest, Cincinnati, O.

Tout le monde peut aussi recevoir par la malle le "COURRIER SILENT DETECTOR" de HELMICK, qui plus de 5000 banquiers se sont déjà procuré, en envoyant le prix à l'éditeur qui est de \$2.50. Québec, 19 Janvier 1878. 426

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR

No. 85, RUE D'AIGUILLON. Architecture Religieuse, une spécialité.

Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrages d'Architecture, tels que: AUTELS, CHAIRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. Québec, 10 Mai 1878—lan.c. 491

Robert Morgan, No. 28, RUE DE LA FABRIQUE.

Agent et Importateur de Pianos TEINWAY, CHICKERING ET HAINES —AUSSI—

ORGUES CABINET ET HARMONIUMS Des fabricants les plus en renom.

EN outre de ce qui précède, je garde toujours à mon établissement une variété considérable de Pianos neufs et de seconde main, des meilleurs manufacturiers, que j'offre aux acheteurs aux conditions les plus avantageuses. Ces instruments varient en prix de cinquante piastres et au-dessus.

Les rapports intimes et continus que j'ai toujours eus avec ces manufacturiers me permettent d'offrir les instruments ci-dessus à un taux plus bas, si l'on considère leur supériorité, qu'aucune autre maison: à Québec.

J'assure pleine et entière confiance aux acheteurs, et si l'on découvre quelques défauts, je serai prêt à donner un autre instrument en échange, et ce à mes propres frais.

A l'effet de donner l'avantage à chacun de pouvoir acheter, je disposerai de mes instruments sur le

SYSTEME DE VERSEMENT. Ainsi, si vous désirez faire l'acquisition d'un Piano de la valeur de \$350, avec entente d'en faire le paiement dans un délai de deux ans ou plus, en payant douze piastres et cinquante cents par mois, cet instrument deviendra votre propriété pleine et entière.

Dépôt des Instruments de Musique et Musique en Feuilles de toutes espèces, provenant de marchés Anglais, Français et Américains. Québec, 15 juillet 1878. 629

On demande 2 ou 300 PIEDS DE VIEILLES ESTAGADES

On devra spécifier le prix. Québec, 20 avril 1878. W. HEID rue St. Paul. 927

Courrier du Canada. Prix de l'Abonnement (ÉDITION QUOTIDIENNE)

Table with 2 columns: Location and Price. CANADA—Un an \$6.00, Six mois \$3.60, Trois mois \$1.50. ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—Un an \$6.00, Six mois \$3.60, Trois mois \$1.50. ANGLETERRE—Un an \$25.00, Six mois \$15.00, Trois mois \$6.00. FRANCE—Un an \$50.00, Six mois \$25.00, Trois mois \$15.00.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....50 cents Pour chaque insertion subséquente 1/4 Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes.

RECLAMES — 20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

No. 9, RUE BUADE, H. V., Québec. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU

Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrages d'Architecture, tels que: AUTELS, CHAIRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. Québec, 10 Mai 1878—lan.c. 491